

LE COURRIER DES COTTAGES

17 septembre 2012

BONJOUR

Nous profitons tout d'abord de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents.
Qu'ils n'hésitent surtout pas à contacter les membres du conseil (Résidence) ou leurs présidents de co-propriétés (garage) pour tout renseignement complémentaire.

Faits divers

Travaux

Entretien



En début de mois, ce fut un superbe serpent aperçu sur la placette 6. Les pompiers alertés ne l'ont pas retrouvés. C'était pourtant le bon réflexe pour la sécurité de tous. A savoir si jamais il revenait nous rendre visite.

Malheureusement, les pompiers ont du revenir dans la nuit du 14 août. Cette fois, il s'agissait d'un incendie supposé volontaire, pétards ou feu d'artifice situé dans le local des poubelles de la placette 5. Des copropriétaires ont activement pris les devants pour circonscrire le sinistre, mais sans succès. Les deux extincteurs à proximité étaient absents ou vides. Une plainte a été déposée et l'expert de notre assureur est passé le 7 septembre.



Enfin, des "messages personnels" ont été retrouvés sur des plaques à l'entrée de notre résidence.



1/ **Eclairage des préaux** : Le test effectué sur la placette 6 par Yves GENET semblant convenir, tous les néons seront donc remplacés dans les semaines qui viennent par des hublots. Des intensités différentes seront installées suivant les zones. Plus douce sur le passage principal et vive vers le fond des préaux. Enfin, tous les locaux poubelles seront équipés de détecteurs de présence.

2/ **Accès compteurs à gaz** : A l'origine, une clé triangulaire avait été remise à chaque copropriétaire. Si elle vous fait défaut et afin d'éviter une effraction, il vous est possible de refaire cette clé répondant au doux nom de "Clé de batteuse EDF" auprès d'un serrurier.

JOURNÉE "VERTE" DU 22 SEPTEMBRE 2012

Il avait été envisagé de solliciter les co-résidents afin d'effectuer quelques travaux d'entretiens dans notre résidence. Ce fut le cas en 2011 pour les peintures des garages pour un coût de 3748€). Cette année, la réfection des allées n'ayant pas été retenue, chaque placette pourra, par l'intermédiaire de son président (voir liste au verso) proposer au conseil syndical son projet. C'est le cas des placettes P4-P5 qui envisagent de modifier l'aspect du rond point du fond de l'avenue, afin de faciliter la circulation des véhicules et leur stationnement.



L'entreprise Chambard a repris les **tailles des arbustes** (Cette année elle démarre par P7, ayant débuté par P1 l'année dernière). Si vous avez des questions sur l'entretien des espaces verts de notre résidence vous pouvez contacter :

Lydie DAEGLE, Dominique HANOUN,
Marcelle WROBLEWSKI
(voir contacts au verso)

Cette communication sera aussi l'occasion de revenir sur certaines règles à respecter comme : les poubelles vidées bruyamment et (surtout) tardivement / le brûlage de déchets (interdits sur la résidence) / la vitesse limitée à 30 km/h , le tri sélectif a respecté, l'utilisation de la déchetterie, les portes de garage non entretenues, les haies donnant sur les espaces communs non entretenues, etc



Les déchets

- ⇒ bien mettre un sac fermé aux déchets d'Ordure Ménagère avant de les jeter dans le bac noir à couvercle gris
- ⇒ respecter le tri des Déchets Recyclables (papiers, cartons, bouteilles et bidons en plastiques, briques de lait et jus de fruit, canettes alu et boîtes de conserves propres) c'est tout ! Dans bac à couvercle Bleu
- ⇒ si on a un doute on met dans le bac noir à couvercle gris !
- ⇒ les Encombrants (par exp. table à repasser, meubles, tringles à rideaux, pots de peintures...) doivent être apportés à la déchetterie d'à côté ! (ou déposés aux Encombrants le 1er mercredi du mois)
- ⇒ idem pour les déchets verts à déposer à la déchetterie

A savoir : Si nous ne respectons pas ces règles, nous nous exposons à un refus de prise en charge par le service de nettoiement !! (A méditer)



PLACETTES	PRENOMS et NOMS	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL
P1	Dominique HANOUN	N°6	06.21.30.34.10	dhomih@hotmail.fr
P2	Jean Christophe NICOL	N°30	01.30.52.92.14	jcnicol78@gmail.com
P3	Christian DESSEAUX	N°39	01.78.51.83.48	Christian.dessaux@numericable.fr
P4	Lydie DAEGLE	N°57	01.30.47.57.10 06.49.43.00.40	Lydie.daegle78@orange.fr
P5	Mme GAUCHER	N°69		
P6	Stéphane RUFFIN	N°103	01.30.47.29.59 06.07.05.21.91	s.ruffin@free.fr
P7	Alexis MARTY	N°112		

NOMS	FONCTIONS	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL
DAEGLE Lydie	Espaces verts	N°57 – P4	01.30.47.57.10 06.49.43.00.40	Lydie.daegle78@orange.fr
DESSAUX Christian	Travaux	N°39 - P3	01.78.51.83.48	Christian.dessaux@numericable.fr
GENET Yves	Travaux	N°96 – P6	01.30.52.63.73	yg.cressely@free.fr
HANOUN Dominique	Espaces verts	N°6 – P1	06.21.30.34.10	dhomih@hotmail.fr
LABREVOIS Colette	Secrétariat	N°48 – P3	06.60.73.74.13	colabrevois@hotmail.com
LOUAZEL Danièle	Secrétariat	N°88 - P6	01.30.52.49.07 06.07.71.86.48	daniele.louazel@wanadoo.fr
MADEC Michel	Budget	N°68 – P5	06.85.81.98.57	michelmadec@orange.fr
MONATE Marie Josée	Référent Cabinet de gestion	N°108 – P7	06.62.23.05.76	Mariejose.m@wanadoo.fr
NICOL Jean Christophe	Budget	N°30 - P2	01.30.52.92.14	jcnicol78@gmail.com
RUFFIN Stéphane	Communication	N°103 - P6	01.30.47.29.59 06.07.05.21.91	s.ruffin@free.fr
VAILLANT Pierre	Communication	N°36 – P3	06.78.54.41.78	p.vaillant@laposte.net
WROBLEWSKI Marcelle	Espaces verts	N°121 – P7	01.30.52.63.91	wroblewski@cegetel.net

L'ASL Les Cottages de Cressely a une nouvelle adresse.

asl.cottages@gmail.com

A bientôt...

Budget

Nous vous proposons un tableau de suivi des résolutions votées lors de notre dernière AG. Michel MADEC et Jean-Christophe NICOL ont en charge ce dossier

N°	Résolutions soumises au vote	Décision	votes	Financement	Budget maxi	Commentaire
12	remise en état de la barrière (entrée de la résidence)	refusée	74/80		- €	
13	plots de contrôle d'accès (entrée de la résidence)	refusée	63/79		- €	
14	vidéo surveillance	refusée	52/78		- €	
15	autorisation police municipale et à la gendarmerie accès dans les parties communes (PV autorisés sur les places "handicapé" et "pompier"	refusée	51/81		- €	une autorisation avait été donnée en 2001 pour la police ou la gendarmerie (PV non autorisés)
16	contrat d'entretien des canalisations eaux pluviales, usées et vannes	acceptée	81/81	fonctionnement	3 932,00 €	
17	adhésion à Association Ciel Calme à Magny	acceptée	49/80	fonctionnement	868,00 €	
18	travaux d'élargage	acceptée	79/81	fonctionnement	3 000,00 €	
19	installation d'un ralentisseur	refusée	43/81		- €	
20	annulation résolution 34 (réfection des locaux à la chaux vives)	acceptée	81/82		- €	dangerosité du matériau
21	annulation résolution 41 (action en justice à l'encontre de LAMY)	acceptée	81/81		- €	
22	réparation des portes locaux poubelles	acceptée	76/82	fonctionnement	3 500,00 €	
23	réparation des poteaux bois (garages)	acceptée	82/82	fonctionnement	3 700,00 €	
24	changement des poubelles extérieures en tôle	refusée	76/80		- €	
25	changement de lampadaires sur placette n°5	acceptée	76/82	fond d'amélioration	2 500,00 €	
28	réparation des goudrons	refusée	82/82		- €	
29	autorisation à Mr LEMAITRE pour installation d'une veranda	acceptée	81/81		- €	
30	élection du conseil syndical	acceptée	82/82	fonctionnement	- €	voir plus bas la liste des membres
31	travaux de mise en conformité électrique (parties communes)	acceptée	82/82	fonctionnement	2 100,00 €	

Pour rappel :

Budget de fonctionnement 2012
80000€ (soit 161,29€ par trimestre et par résident)